



10 Jul 2026 -17:28

Appartient à [Conseil des ministres du 10 juillet 2026](#)

Vision politique renouvelée en matière de détection des rayonnements ionisants dans les flux de marchandises

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a donné son accord de principe concernant la vision politique renouvelée de l'Administration générale des douanes et accises (AGD&A) dans le cadre de l'Initiative megaports Belgique pour la détection de rayonnements ionisants dans les flux de marchandises.

Le système actuel ne correspond plus de manière optimale à la réalité logistique d'aujourd'hui. L'AGD&A proposé dès lors de remplacer le modèle existant qui repose principalement sur des portiques de détection fixes installés dans les ports, par un modèle national reposant sur l'analyse des risques.

Le modèle en question reposerait sur l'analyse des risques, l'échange d'informations, le pilotage centralisé et le suivi au sein du fonctionnement douanier existant, des moniteurs personnels de rayonnement et des appareils d'identification des radionucléides. Par ailleurs, un renforcement ultérieur à l'aide d'équipements de détection fixes ou mobiles n'est pas exclu.

La présente vision politique s'inscrit dans le cadre fondé sur les risques de l'article 46 du Code des douanes de l'Union, qui tient également compte du contexte international et de l'importance de maintenir une capacité de détection crédible dans les ports.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

François Moré
Porte-parole (FR)
francois.more@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be

